

SOUS-PREFECTURE

18. MAR. 1982

7

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81.181

Objet

GOLF. D.U.P. pour la 1ère
tranche d'acquisition de
terrains.

DATE DE CONVOCATION

6 Novembre 1981

DATE D'AFFICHAGE

6 Novembre 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 28
Nombre de votants 28

Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un

le treize novembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, FOCHE, BOUTET, BOUCHET, BUJARD, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD COLLE, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, CABAL, DEFOUR, PELLETIER, POUGET, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFEIL par M. BOISARD

Absents : MM. GUICHAOUA, PAPEAU, MONTRON, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 19 Décembre 1980, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir six (6) parcelles de terrains boisées sises commune des MATHES, section B lieudit "Bois de Monsouci" en vue d'échange ultérieur avec l'O.N.F.

Il convient de compléter cette délibération en sollicitant pour ces acquisitions la déclaration d'utilité publique (fiscale).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

DECIDE :

- de solliciter de M. le Préfet de la Charente-Maritime la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition des terrains sis aux MATHES, lieudit "Bois de Monsouci".

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

DELIBERATION
DEPOSEE LE :

18. MAR. 1982

SOUS-PREFECTURE
de ROCHEFORT

